

**ASSOCIATION DU SOUVENIR
AUX MORTS DES ARMEES
DE CHAMPAGNE
ET A LEUR CHEF
LE GENERAL GOURAUD**

4 rue des Condamines 78000 VERSAILLES

**FONDATION DU MONUMENT
AUX MORTS DES ARMEES
DE CHAMPAGNE
ET
OSSUAIRE DE NAVARIN**

10 rue de l'Eglise - 51510 THIBIE

SIEGES SOCIAUX : 38, rue Boileau - 75016 PARIS

JANVIER 2002

Le Général Xavier Gouraud,
président de l'Association du Souvenir
aux Morts des Armées de Champagne,

Le Colonel Norbert Méry,
président de la Fondation du Monument aux Morts
des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin,

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2002
et

souhaitent vous rencontrer nombreux
à notre pèlerinage annuel à NAVARIN

LE DIMANCHE 21 JUILLET 2002



EDITORIAL :

NOTRE PELERINAGE, RENCONTRE DE LA NATION ET DE SON ARMEE.

Le 16 septembre 2001 à Navarin, après avoir évoqué le sacrifice des soldats de 14-18, le Général FALZONE, commandant la 1^{re} Brigade Mécanisée, représentant le Ministre de la Défense, nous disait :

"Merci à nos anciens qui, chaque année, veillent à assurer le devoir de mémoire. Vous demeurez ainsi le relais de ce qui a été et de ce qui doit être aujourd'hui une société de droits mais aussi de devoirs.

Au delà du cérémonial militaire, il s'agit de perpétuer les liens :

- entre les générations tout d'abord, **entre nos jeunes ici présents sous les armes et vous les anciens**, témoins des batailles du passé, **et nous tous rassemblés** autour de nos trois couleurs et de la bannière étoilée,...
- **entre la nation et son armée enfin**."

Et il témoignait de "cette armée d'aujourd'hui, émanation de la communauté nationale, qui en exprime l'identité et la volonté. Ces jeunes qui la composent ... s'engagent pour la communauté en trouvant une source d'inspiration forte dans la reconnaissance de leur action par celle-ci".

Il soulignait ainsi l'importance de la rencontre qui se fait chaque année, devant le monument de Navarin entre la nation et son armée.

J'ajoute que cette rencontre n'est pas un face-à-face où l'une se montrerait et où les autres l'applaudiraient, mais un coude à coude où ensemble, nous rendons un commun hommage à ceux qui se sont sacrifiés. La reconnaissance de l'action présente et future de notre armée est ainsi manifestée par notre commune reconnaissance pour l'héroïsme passé.

Beaucoup, cette année, ont été peinés du petit nombre de soldats sous les armes, devant le monument.

Par la participation d'une foule importante de pèlerins, Navarin est un lieu où les jeunes militaires peuvent prendre conscience qu'ils sont reconnus. Plutôt que de réduire les charges de la troupe en diminuant sa participation, l'A.S.M.A.C. et l'autorité militaire doivent chercher ensemble comment redonner à cette cérémonie toute sa dimension de rencontre entre la Nation et son Armée.

Général Xavier Gouraud.

LE MOT DE LA FONDATION

Le maintien en bon état du Monument est le souci permanent de la Fondation. Trois ans après le ravalement complet et malgré un traitement préventif, une salissure envahissante, dont la cause n'a pu être déterminée avec précision, couvrait d'une désagréable grisaille les parois extérieures et la partie basse des statues.

Prévu au plan annuel d'entretien, un nettoyage a donc été effectué par une entreprise spécialisée et les joints d'étanchéité défectueux ont été remplacés. Ainsi les pèlerins du 16 septembre dernier ont pu admirer la pyramide de NAVARIN, rayonnant de sa splendide blancheur retrouvée.

C'est grâce au soutien financier de l'Association et aux dons de diverse importance que ces travaux nécessaires et répétitifs ont pu être réalisés. A ce sujet il faut signaler le geste exemplaire de l'Amicale des Anciens de l'Artillerie Lourde sur Voie Ferrée de Châlons en Champagne, qui, à l'occasion de sa dissolution, a fait un don généreux à la Fondation. Que son ancien Président, Monsieur Oeuvarde, et ses anciens membres en soient chaleureusement et publiquement remerciés. Par ailleurs quelques municipalités, telles SOMME SUIPPE, SAINT HILAIRE LE GRAND, SOUAIN, VAL DE VESLE; SAINTE MARIE A PY, PERTHES LES HURLUS, WARGEMOULINS, SUIPPES, soutiennent, Association ou Fondation, par vote d'une subvention annuelle...

Reprenant l'adage selon lequel « Les petits ruisseaux font les grandes rivières » n'hésitez pas, **particuliers ou collectivités locales**, à apporter à la Fondation votre contribution, aussi modeste soit-elle : modeste n'est pas insignifiance !

J'en appelle donc à tous ceux qui considèrent que le devoir de mémoire ne peut consister en de simples paroles de circonstance ou en simple figuration au gré

du calendrier. De tout temps c'est dans la pierre que l'homme a choisi de pérenniser la mémoire des héros.

Participer à la conservation du Monument et du site de NAVARIN c'est rendre hommage de la manière la plus concrète, la plus efficace, la plus sincère, en un mot la plus vraie, à tous ceux qui y reposent pour l'éternité.

Reconnue d'utilité publique par décret du Président de la République du 16 mars 1933, la Fondation est habilitée à recevoir dons et legs, par chèques bancaires à l'ordre de

"la Fondation du Monument-Ossuaire de NAVARIN"

(adresse administrative = 10 rue de l'Eglise -
51510 THIBIE)

ou par chèques postaux de virement, au
C.C.P. N° 5 556 32 D PARIS

Un reçu fiscal est adressé au donateur.

Le Président Norbert Méry



PÉLERINAGE DU 16 SEPTEMBRE 2001 À NAVARIN.

Cinq jours après les attentats de New York et de Washington, l'heure était à la gravité et les cœurs de tous les participants étaient tournés vers les Etats-Unis. Conséquence de ce drame, l'emblème des Etats-Unis n'était pas sur les rangs ; en effet, les militaires désignés pour le garder étaient, cette année, les Marines chargés de la sécurité de l'ambassade américaine à Paris et ils furent retenus par leur mission. Mais le Général LESZCZYNSKI, directeur de l'American Battle Monuments Commission, et le Colonel MANUELE, attaché militaire des Etats-Unis, avaient tenu à être présents et ils purent sentir, à travers les allocutions comme dans les propos privés, combien nous étions tous frappés par ces événements, solidaires de leur pays et proches des victimes et de leurs familles.

Bravant le temps menaçant, 80 porte-drapeau, 350 à 400 pèlerins, se retrouvèrent devant le monument. En l'absence du préfet, empêché par la réserve que lui imposaient les élections sénatoriales proches, en l'absence de Monsieur Vecten, président du Conseil Général, bloqué aux Etats-Unis par l'arrêt des liaisons aériennes, les autorités civiles (M. Etienne, président du Conseil Régional, M. Bourg-Broc, député, M. Machet, sénateur, Mme Person, conseillère générale, M. Godin, maire de Souain et de nombreux élus de la région) et militaires (le Général Falzone, commandant la 1^{re} Brigade Mécanisée de Châlons, le colonel Courot, délégué militaire départemental, plusieurs chefs de corps) étaient fidèles comme chaque année à cet hommage aux combattants de Champagne.

Des marins en tenue bleue donnaient une note inhabituelle. En effet, l'A.S.M.A.C. avait voulu, dans les bulletins de 2001 comme au cours de cette cérémonie, rendre un hommage particulier aux marins qui se sont battus en Champagne en 1914-1918. Souhaitant participer à cet hommage, étaient présents le drapeau des canoniers-marins, confié à la garde du Centre d'Instruction Naval de St Mandrier, le capitaine de frégate Barcello, représentant le capitaine de vaisseau commandant ce Centre, et de nombreux anciens derrière le vice-amiral Perrier, vice-président de la Fédération nationale des Anciens Marins. Merci à M. Bonnet, président des Anciens Marins de Châlons, d'avoir orchestré cette participation.

Le général Xavier Gouraud rappela l'histoire de la présence des canoniers-marins en Champagne.



Le général Falzone, rapprochant le drame vécu par les Etats-Unis et le souvenir de la Grande Guerre, se félicita que "Navarin nous réunisse tous dans un même élan, conscients que l'avenir se bâtit à la fois dans la fidélité au passé, la perception commune des mêmes finalités et une estime mutuelle entre générations, entre les citoyens d'une même nation ..., entre nos peuples".

Le général montra aussi comment notre cérémonie est l'occasion d'un rapprochement entre l'armée et la nation. L'éditorial de ce bulletin revient sur cet aspect.

Après l'hommage aux morts, la messe fut célébrée en plein air, et en plein vent, par le Père Royer, curé de Suippes. Evoquant les guerres puis la réconciliation franco-allemande, évoquant St Paul, persécuteur des chrétiens puis témoin du Christ, il souligna que "l'histoire n'est jamais écrite d'avance" et qu'"il appartient aux hommes de construire un monde ... où le respect de l'autre sera la priorité absolue".

La matinée s'acheva en dévoilant, dans la crypte du monument, une plaque évoquant la mémoire des marins qui ont combattu en Champagne, puis en déposant une gerbe au cimetière militaire de Suippes.

L'après-midi aurait dû nous permettre de parcourir les villages détruits du camp de Suippes. En raison des événements, le camp annula cette manifestation et nous nous séparâmes après un repas convivial et appétissant que nous avait préparé le toujours accueillant mess du camp.

MEMOIRE DE 14-18 ET ARCHIVES FAMILIALES.

NOËL 1914 en CHAMPAGNE.

Nous tirons d'un ouvrage, écrit par sa fille, Madame Aubarbier, "A la mémoire du simple soldat Léon Mazelier", ce récit qui éclaire le journal de Marche du 209^e Régiment d'Infanterie d'un brin de l'humour et de la bonne humeur des poilus. Léon Mazelier servait à la 20^e compagnie de ce régiment. Madame Aubarbier a écrit l'histoire des événements vécus par les unités au sein desquelles sont père a combattu, en les émaillant des souvenirs personnels qu'il avait souvent racontés après la guerre.

Nous la remercions de nous avoir communiqué le fruit de son travail.

Extrait du journal de Marche du 209^e R.I.

(Depuis le début novembre, ce régiment est dans le secteur de Perthes les Hurlus, avec des bivouacs à la "cote 152")

24 décembre 1914 : Attaque de tout le 17^e Corps d'Armée vers 11h. Le 209^e représenté par son 1^{er} bataillon a pour mission, comme dans les attaques précédentes, d'occuper les tranchées de 1^{ère} ligne. Nous avons 2 morts et 13 blessés dont 4 à la 20^e. Le 1^{er} bataillon est relevé vers 20h et va bivouaquer à la cote 152.

C'est la veille de Noël et, pour permettre aux soldats de faire le traditionnel réveillon, le dépôt du 209^e à Agen a mis à la disposition du régiment en campagne, d'abondantes victuailles provenant de dons généreux. Pour compléter cet air de fête, le Colonel fait distribuer un ordre du jour suivi d'un sonnet de circonstance de Jean Aicard.

Ordre du jour du Lt Cl Viard à l'occasion de la Noël :

"A l'occasion des fêtes du 25 décembre, le colonel est heureux d'avoir pu réaliser le réveillon traditionnel dans toutes les escouades du régiment.

Il rappelle aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, que c'est encore aux initiatives privées, aux dons innombrables qui, de tous les points du pays, affluent au Service de l'Intendance, que nous devons la célébration de cette fête de famille. Au moment du fléchissement général de l'ennemi, dans la joie de la victoire prochaine et dans la gaité gasconne du réveillon joyeux, que, du bivouac ou de la tranchée, le carillon de notre Noël plein d'espérance domine la voix du canon et apporte aux chers absents qui nous aiment d'un amour éternel la reconnaissance éternelle des petits soldats de France".

LE REVEILLON.

Ce 24 décembre était jour de liesse. On avait annoncé de la dinde pour Noël. Les soldats rêvaient déjà au morceau préféré qu'ils allaient choisir. On allait oublier le "rata" brûlé et le "singe" et retrouver le goût de la bonne volaille de la maison !... Mais le paquet qu'on leur livrait avait une drôle d'allure : ce n'était pas un carton mais une sorte de cage ! L'expéditeur, craignant qu'une dinde préparée n'arrive pourrie, l'avait envoyée vivante. On avait fait des trous dans la caisse, mis quelques grains pour le voyage et en route pour le front !

Elle avait glouglouté son aise, la pauvre bestiole, ballottée pendant plusieurs jours entre sacs et cageots. Elle avait fait vaillamment ses 800 km, mais elle arrivait au bout du voyage à demi-morte. Etendue au fond de la cage, le bec grand ouvert, elle regardait les soldats, ne cherchant pas à s'enfuir. Ceux-ci, émus de pitié, avançaient vers elle quelques miettes ... Mais elle n'avait plus la force de manger et ouvrait désespérément le bec, implorant du secours.

Ils ont compris ; elle meurt de soif. Mais où trouver de quoi la faire boire ? Le seau d'eau qui arrive de nuit avec les vivres est à sec. Que faire ? Un poilu se décide : prenant sa gourde, il verse deux doigts de vin dans un quart et le tend à la bête. L'avidité avec laquelle elle absorbe le liquide attendrit un autre soldat qui allonge la ration avec sa propre gourde.

Puis un autre .. Puis un autre ...

Toute l'escouade a sacrifié de bon coeur un peu de son vin pour soulager un malheureux animal qui souffrait. Ils ne se sont pas privés en vain. Le cordial a été efficace. Ce n'est plus une volaille mourante, mais une bête débordante de vie qui s'ébroue et semble dire merci en poussant des glou-glou joyeux. Cependant, elle continue à ouvrir le bec ; elle a encore soif ! Quelques gorgées de plus et les glou-glou montent d'un ton. De joyeux, ils deviennent triomphants.

En même temps s'amorce une sorte de danse très drôle, d'une patte sur l'autre, que les soldats médusés cadencent en battant des mains. La dinde semble s'amuser autant qu'eux et améliore de seconde en seconde son numéro, le ponctuant de mouvements du col d'avant en arrière que l'on pouvait prendre pour des saluts. Elle bat des ailes, imite le paon, fait

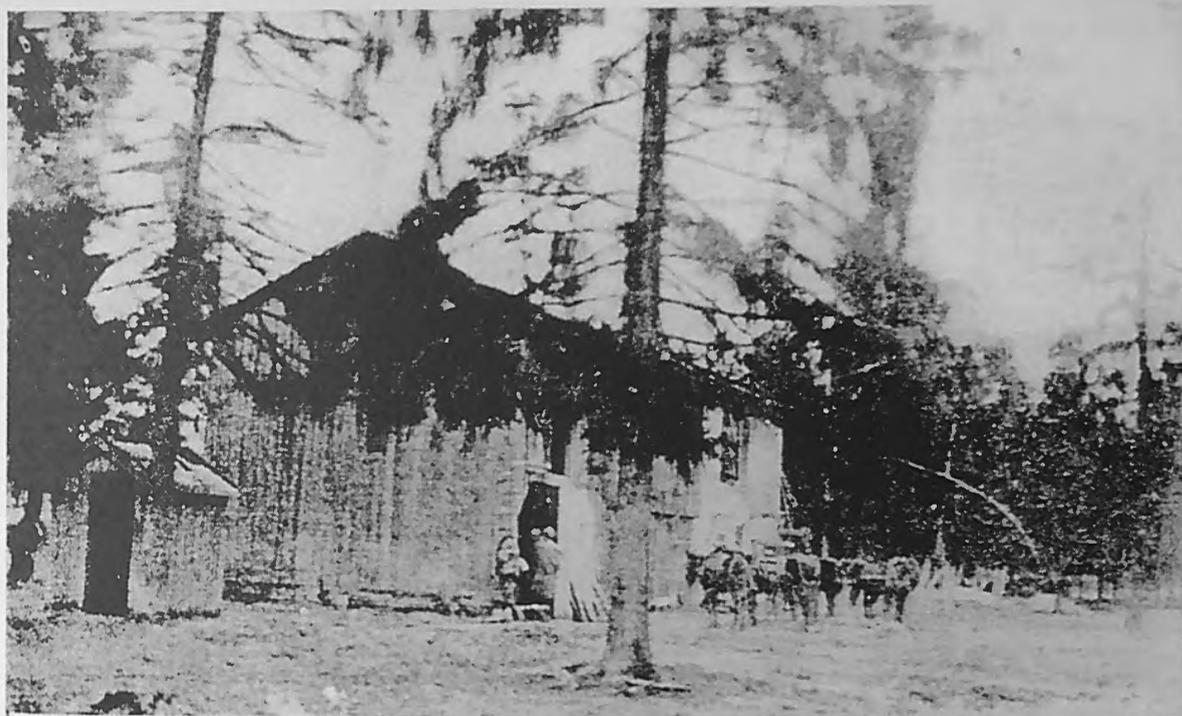
plusieurs tours sur elle-même et reprend son exhibition. Pris au jeu, ils remplissent de nouveau le quart. La danse s'accélère encore et touche à la frénésie.

Ce ne sont que des sauts, bonds, trépignements et glou-glou vainqueurs. Mais tout a une fin. Brusquement la bête se retourne sur le dos ; elle continue encore quelque temps ses exercices les pattes en l'air, mais les battements deviennent plus pénibles, le rythme s'apaise... Doucement, penchant la tête sur le côté, la volaille s'endort, ivre morte.

On n'eut aucune peine à la faire passer de vie à trépas. Et par les soins d'un gars de l'équipe, aide-cuisinier de son état, sa chair dont l'alcool accentuait le fumet, fut rôtie à point... Parce que c'était Noël et parce qu'elle venait de "chez eux", cette dinde fut déclarée la plus délicieuse qu'ils aient jamais mangée.

Suite du journal de marche du 209^e R.I. :

25 décembre 1914 : Les 2 bataillons du 209^e sont au repos, cote 152. A 6h30, ordre du colonel commandant le 83^e RI d'envoyer immédiatement deux compagnies du 209^e à la Maison Forestière. Les 19^e et 20^e compagnies s'y rendent : la 20^e a un blessé et la 19^e, 2 tués, 1 disparu et 8 blessés.



3. La Grande Guerre 1914-15 — La maison forestière de PERTHES (Marne) en avant de laquelle se livrèrent de fuyeux et célèbres combats

A. R. Visé N. 3

PARUTIONS RECENTES

CARNETS DE GUERRE DE JULES BARBE, 1917-1918, par J. Claude Barbe.

L'auteur publie les carnets écrits par son père, soldat au 42^{ème} R.I. (division des "As"), de juillet 1917 à décembre 1918, dans les tranchées de Champagne, à Verdun et dans les Flandres.

Format : 21 x 15 48 pages, illustré 21 €, port compris

Commander à J.C. BARBE La Louvatière 39120 Séligny.

« Les Amis de Vauquois » ont fait rééditer "NOUS AUTRES A VAUQUOIS", d'André Pézard, un ouvrage indispensable pour découvrir ce que fut la guerre de mines. Il peut être commandé aux

Amis de Vauquois / 1 rue d'Orléans / 55270 VAUQUOIS. 19,82 € (130 F) + 3,81 € (25 F) de port.

ORAGE EN CHAMPAGNE, l'ultime bataille du 12 juin 1940, par Claude Antoine. Cabédita, l'histoire de la dernière bataille de chars de l'Armée française, autour de NAVARIN, en 1940.

HISTOIRE

PRISONNIER ?

Beaucoup de familles se sont posé cette question quand les lettres n'arrivaient plus, quand le silence se faisait, laissant place à toutes les suppositions.

L'un de nos adhérents, Maurice FAGOT, nous a fait parvenir une série de documents qui, dans leur sécheresse, cachent les semaines et les mois d'attente, d'interrogation, d'inquiétude, de démarches insistantes. Nous vous les présentons avec quelques informations sur la question (1).



Le Caporal Raymond DEVARENNE à genoux (à gauche) 1918.

UNE FAMILLE QUI S'INQUIETE.

Raymond DEVARENNE est né le 4 juillet 1896. Il habite Condé sur Brie, à quelques kilomètres au sud de la Marne de Dormans ; en août 1914, avec sa famille, il subit donc une courte occupation au moment de la bataille de la Marne.

Incorporé dans l'infanterie, il combat à Verdun. En janvier 1918 il est cité :

"Vaillant caporal-mitrailleur, s'est offert pour servir une pièce placée en batterie sur la ligne des petits postes, à moins de 100 m de la ligne ennemie, pendant l'exécution d'un coup de main. A rempli jusqu'au bout, malgré un violent bombardement, avec une crânerie et un sang-froid au-dessus de toute éloge, sa mission de protection en aveuglant le tir des mitrailleuses allemandes".

En juillet 1918, son régiment, le 101^e R.I. (124^e DI), est en Champagne. Le 14 juillet au soir, dans l'attente de l'attaque allemande qu'on sait imminente, il est sur le Mont Cornillet avec sa pièce de mitrailleuse, dans un poste avancé qui doit tenir aussi longtemps que possible pour ralentir l'ennemi et désorganiser l'attaque (2).

(1) Les sources sont rares. Nous avons consulté :

- un article de O. Abbal dans "Guerres Mondiales et Conflits Contemporains" n° 147 de 1987
- un article paru dans "20^e siècle. Revue d'Histoire" n° 58 de 1998.

(2) Le bulletin spécial de l'ASMAC de juin 1998 "1918, en Champagne la victoire.." raconte (p. 8 à 10) comment fut préparée cette défense de la 4^e Armée. Et le témoignage d'Alexandre Deveau (p. 13), fait prisonnier dans un poste avancé ayant la même mission, 4 kilomètres plus à l'est de celui que défendait Raymond Devarenne, pourrait, à quelques détails près, être écrit par lui.

A cette même époque, la famille de R. Devarenne est-elle toujours à Condé en Brie ? Ou a-t-elle été évacuée lorsque, fin mai, dévalant du Chemin des Dames, les divisions allemandes ont à nouveau franchi la Marne ? Certaines correspondances adressées dans la Nièvre le laissent supposer. en tout cas, Condé sur Brie est occupé par les Allemands le 15 juillet, pour quelques jours puisque la contre-offensive du Général Mangin, le 18 juillet, les contraint au repli. Le courrier est alors sûrement perturbé quelque temps pour les Devarenne, mais, ni fin juillet, ni début août n'apportent de nouvelles du fils, ... ni aucun avis officiel qu'il ait été tué ou blessé, ce qui peut paraître rassurant.

Alors ils cherchent. Auprès de qui se renseigner ? Des proches qui ont déjà une telle expérience les orientent sans doute. Ils écrivent à l'Ambassade d'Espagne ; ils écrivent à la Croix-Rouge, à Genève ; ils écrivent à l'Agence du Prisonnier de Guerre, à Paris ; ils écrivent à la Mission Catholique Suisse, à Fribourg.

4^e RÉGION
PLAGE DE DREUX
Service des Renseignements
aux Familles
✱

101^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Dreux le 17/16 1918

M. Devarenne

J'ai l'honneur de vous informer qu'il ne m'est parvenu jusqu'à ce jour, aucun renseignement officiel sur la situation de votre fils M. Paul Devarenne Paul de la 3^e Compagnie de Mitralleur au 101^e Régiment d'Infanterie. ^{Il ne répond plus à l'appel depuis le 15 juillet 1918}
Je vous ferai connaître, aussitôt qu'ils me parviendront et par l'intermédiaire de la Mairie de votre domicile, les renseignements qui pourront m'être transmis.

Recevez Monsieur l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Monsieur Paul Devarenne à Condé en Brie (sur)

Kriegsgefangenensendung.

Postprüfungsstelle
des Kriegsgefangenen-Stammlagers

Limburg a. d. Lahn

A expédier immédiatement en FRANCE!

A (adresse)

Écrire lisiblement.

Adressez exactement.

Condé en Brie Cassin

Remplissez cette carte immédiatement!

Je suis prisonnier de guerre en Allemagne.

Nom: Devarenne

Prénom: Raymond

Rang: Sous-Lieutenant

Régiment: 101^e Régiment

Bien portant. Malade. Non désiré à rayer.

Date: 17/16/18

Ne pas répondre à Limburg, attendre des indications ultérieures. Tous les envois adressés à Limburg seront renvoyés à l'expéditeur, des réclamations en résultant restent sans réponse.

Le 17 septembre, enfin, un pli de Dreux, la base arrière du régiment. Il ne leur apprend rien : "votre fils ne répond plus à l'appel ...", c'est sans doute une formule consacrée qui se veut délicate !... Sauf une date : "... depuis le 15 juillet". Le 15 juillet, le jour de l'attaque allemande ; pas très surprenant ..., ni vraiment rassurant.

Enfin, début octobre (deux mois et demi déjà), des réponses arrivent, mais surtout, une carte écrite (si on peut dire) par Raymond : "je suis prisonnier de guerre en Allemagne ... bien portant ..." C'est laconique, mais combien réconfortant.

La Croix-Rouge, la mission catholique suisse accusent réception mais ne savent rien encore. L'Espagne fait des recherches par son ambassadeur en Allemagne. Une semaine plus tard, l'Agence du prisonnier de guerre, elle, confirme la capture.

Ouf ! Mais, pour les parents de Raymond, ces dix ou onze semaines d'attente furent sûrement les plus longues de leur vie.

Monsieur

La Mission Catholique Suisse en faveur des prisonniers de guerre
a reçu la lettre que vous lui avez adressée.

Soyez assuré que nous mettrons tous nos soins à faire les démarches
utiles avec l'espoir d'obtenir un résultat que nous nous efforcerons de
vous communiquer.

Raymond Devaux

Veuillez croire à toute notre sympathie et à nos sentiments dévoués.

Mission Catholique Suisse
Fribourg.

Avis pour la recherche des disparus

La M. C. S. sera reconnaissante à ses correspondants qui recherchent des disparus :
1- de l'avertir, dès qu'ils ont reçu la nouvelle que le disparu recherché est prisonnier
ou qu'ils ont été avisés de son décès. S'il est prisonnier, prière de nous donner son adresse
en Allemagne;

2- de lui fournir, au fur et à mesure qu'elle les obtient, les renseignements qui lui
parviennent par d'autres voies, spécialement de lui envoyer le nom et l'adresse en Allema-
gne des camarades du disparu fait prisonnier, appartenant à sa compagnie et ayant pris part
à la même affaire que lui.

Adresser les correspondances et les dons à l'adresse ci-dessus
sans indication d'aucun nom de personne.

DES "O.N.G." AU SERVICE DES PRISONNIERS.

Un prisonnier est au delà d'un mur impénétrable. Comment connaître son existence, son état de santé, la localisation ? Difficile ; d'autant plus que cette recherche concernait des effectifs importants : 600.000 Français furent faits prisonniers entre 1914 et 1918. Des O.N.G., avant la lettre, prirent cette tâche en charge.

Dès le début de la guerre, les belligérants cherchent à faire passer les conventions internationales dans le domaine pratique et envoient les initiatives au profit de leurs prisonniers.

Des représentants du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), des Etats-Unis ou de l'Espagne visitent les camps de prisonniers (L'Espagne, restée neutre, était chargée des intérêts français en Allemagne).

A Genève, le CICR crée l'Agence Internationale de Prisonniers de Guerre qui recensera tous les prisonniers du conflit et communiquera ces renseignements à tous les pays en guerre (Elle recevra jusqu'à 18.000 plis par jour !)

A Paris, puis dans beaucoup de départements, se crée l'Agence du Prisonnier de Guerre, pour recueillir et faire parvenir des dons (nourriture, vêtements) aux prisonniers. Tout naturellement, elle cherche aussi à renseigner les familles.

Rapidement la Suisse qui veut que sa neutralité bénéficie aussi à ceux qui souffrent de la guerre, s'entretient entre les belligérants. Elle assure, dès la fin septembre, le rapatriement des civils internés. Puis elle se préoccupe de l'application de

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE - GENEVE
AGENCE INTERNATIONALE DES PRISONNIERS DE GUERRE
France Fribourg

Honorable Paul Desobry
London, en. Bri
(dit)

GENÈVE, date du timbre postal.

Nous avons l'honneur de vous adresser réception de votre lettre du 11 Aout
reçue ce jour, concernant *Raymond Devaux*
Cep. mit. 101 Rec. de Dal. J. Ca.

Nous vous remercions les renseignements demandés aussitôt que nous les
aurons reçus. Jusque-là votre silence signifie que nous ne savons encore rien, mais
notre enquête continue néanmoins.

Chaque fois que l'on renouvelle une demande relative à un disparu, il est indis-
pensable de rappeler ses nom, prénom, état, unité (régiment, bataillon ou compa-
gnie), l'inspiration figurant sur sa médaille, la date et le lieu de sa naissance.

Lorsqu'il s'agit d'un prisonnier indiquer également sa dernière adresse en Alle-
magne et la date de la dernière lettre ou carte, en précisant s'il ne pas confondre
la commune et le matricule d'internement, avec ceux de l'attribution française.

La cote de notre dernière communication doit être inscrite en tête de la lettre
ainsi que sur l'enveloppe.

Nous recommandons très spécialement :

1- De rédiger les demandes clairement et brièvement, d'écrire très intelligiblement,
surtout les noms et les chiffres.

2- De ne traiter qu'un cas dans chaque lettre.

3- D'indiquer très lisiblement l'adresse complète du demandeur.

4- D'indiquer très lisiblement l'assurance de votre dévouement.

Veillez agréer, M. l'assurance de notre dévouement.

Agence Internationale des Prisonniers de Guerre.

LES SERVICES DE NOTRE AGENCE SONT SÉRIEUSEMENT LUTTIÉS.

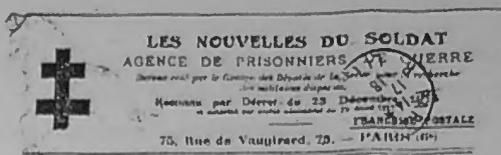
la convention sur les prisonniers par le biais du **soutien spirituel** qui leur est dû. Un prêtre catholique du diocèse de Fribourg est chargé de visiter les camps français en Allemagne ; son action devient la **Mission Catholique Suisse en faveur des prisonniers de guerre**. Et, en vertu du préjugé que les Français sont catholiques et les Allemands sont protestants, c'est un pasteur suisse qui assure le même ministère dans les camps de prisonniers en France. Ces missions s'organisent rapidement pour informer les familles quand elles localisent ces soldats qui "ne répondent plus à l'appel".

Dès 1915, un des grands résultats de cette Mission est de rassurer la population française sur la façon dont les prisonniers sont traités en Allemagne.

Le document de la Mission Catholique suisse que nous reproduisons fait allusion à des situations particulières, qu'elle dit hors de sa compétence.

Elles sont le fruit des efforts du CICR, qui a cherché à humaniser la condition des prisonniers les plus atteints et obtient peu à peu des accords entre France et Allemagne :

- sur l'échange des grands blessés (9.000 seront rapatriés à partir de 1915),
- sur l'internement en Suisse des prisonniers malades ou blessés moins grièvement (12.500 de 1916 à 1918)
- enfin sur l'échange des prisonniers capturés depuis plus de 18 mois, nombre pour nombre et grade pour grade ; cette convention de Berne, d'avril 1918, n'aura que peu d'application pratique.



*Mission Paul Doumergue
Mlle Condi en Brie
Cicome*

Sincères remerciements pour votre générosité

Paris le 16.10 1918

Au début de leur captivité, les prisonniers restent un temps plus ou moins long dans des camps de passage où on ne peut leur écrire, et leur rien envoyer, et où nous-mêmes ne pouvons avoir leur adresse. Dès qu'ils sont arrivés à l'intérieur dans un camp de l'intérieur de l'Allemagne, ils doivent d'après l'accord franco-allemand du 15 Mars 1918, prévenir leur famille dans les trois jours et donner leur adresse.

Ayant constaté que les séjours dans les camps de passage sont très prolongés depuis quelque temps, nous faisons tout ce qui dépend de nous pour que notre Gouvernement, par voie diplomatique ou autrement, détermine une amélioration à cet état de choses et donne ainsi satisfaction aux familles. Nous savons que déjà par l'intermédiaire de l'Ambassade d'Espagne, chargée de la protection des intérêts français en Allemagne, nos Gouvernements ont formulé les plus énergiques protestations.

Les Nouvelles du Soldat.



Palais de Madrid, le 10.10 1918

l' Secretario particular

DE S.M. EL REY

M. *Muller*

Nº 109167

à rappeler pour les réponses.

J'ai l'honneur de vous informer que Sa Majesté le Roi mon Auguste Maître, a daigné me charger d'écrire en Son nom à Son Ambassadeur à Berlin le priant instamment de faire toutes les démarches possibles afin d'obtenir des renseignements au sujet de M. *Henri Raymond*

Vous connaissez bien les sentiments de Sa Majesté à l'égard de ces vaillants soldats français, et de leurs familles, et vous pouvez donc être persuadé de la sincérité des vœux que le Roi forme, afin de pouvoir vous communiquer une réponse satisfaisante.

Je vous prie M. *Muller* d'accepter l'expression de mes sentiments de considération distinguée.

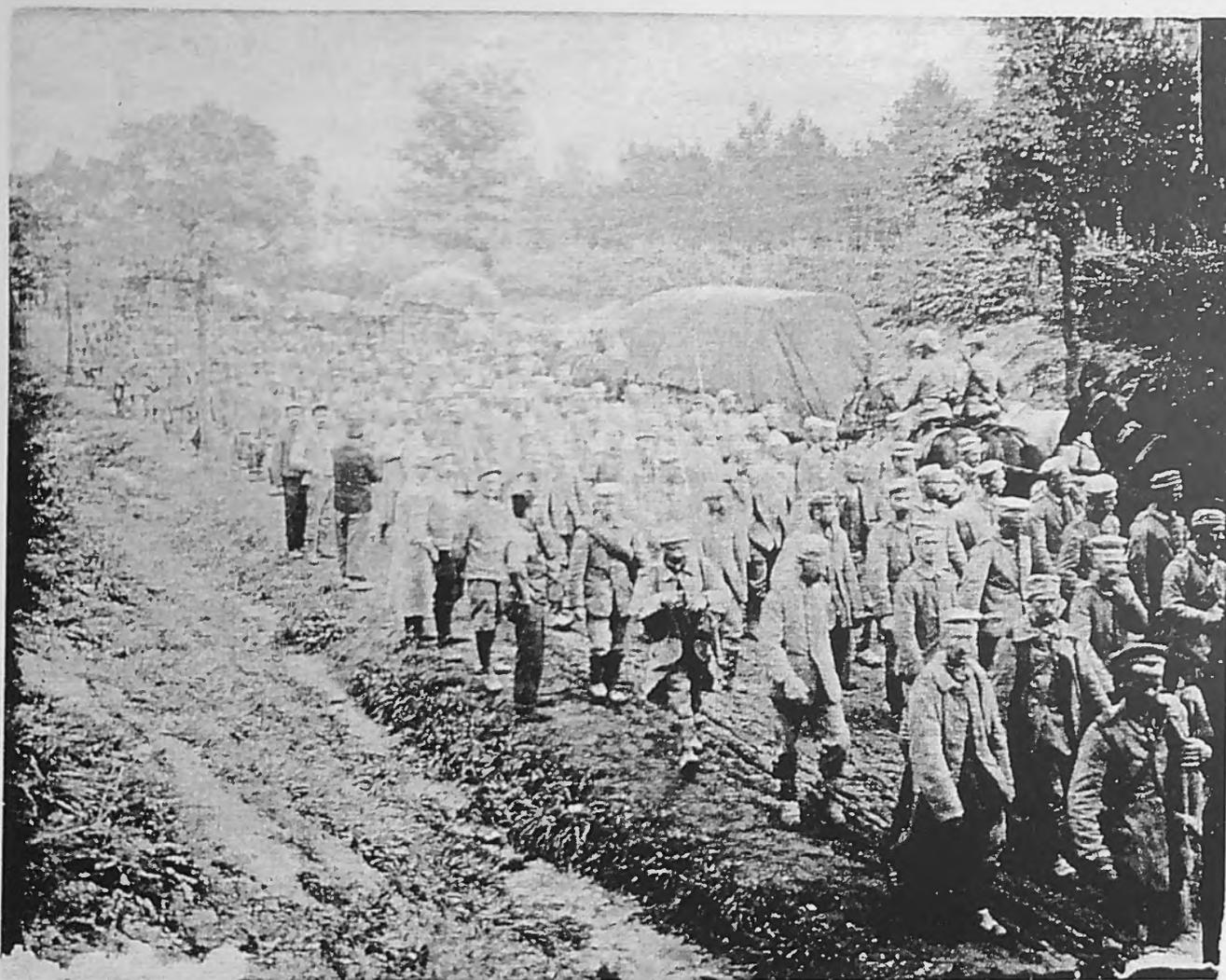
Paul de Ferras

Mais tout ce dispositif humanitaire s'appliquait à une population de prisonniers qui devait d'abord être évacuée de la zone des combats ; cette tâche n'était pas la priorité, surtout après ce "Friedensturm" manqué et bientôt suivi de la contre-offensive française du 26 septembre. Raymond Devarenne raconta que, lors de l'armistice du 11 novembre, il était encore à Charleville.

Dans ses souvenirs, à côté de la fière photo le représentant près de sa mitrailleuse, s'en trouvait une autre, celle d'une colonne de prisonniers allemands. Leur condition devait avoir quelque chose à voir avec celle qu'il avait connue et il avait sans doute conscience que leur commun désarroi dans ces colonnes, et les efforts de chaque pays envers ses prisonniers, conduisant à un minimum d'accord entre eux, avaient mis un peu d'humanité dans cette guerre.

X.G.

Merci à M. Maurice Fagot de nous avoir communiqué les souvenirs de son oncle et de nous avoir autorisé à les reproduire.



Une colonne de prisonnier allemands.
(photo retrouvée dans les souvenirs de R. Devarenne.)

QUAND UNE FAMILLE SE SOUVIENT !...

AOÛT 1914 : la Guerre est déclarée ! Jean-Pierre BORREL doit quitter à 34 ans son CAUSSADE natal (en Tarn-et-Garonne), son épouse, ses enfants, ses terres, tout ce qui devait faire son bonheur, pour revêtir l'uniforme qui allait faire de lui un fantassin, comme tant d'autres, du 153ème R.I.

25 SEPTEMBRE 1915 : c'est la grande offensive de Champagne ! Jean-Pierre BORREL se retrouve sur le front, exactement à "Maisons de Champagne", un lieu dit au-dessus du village de MASSIGES (actuellement dans le camp militaire de SUIPPES), tout près des lignes allemandes. En début de bataille il est atteint par une balle ennemie. Un des ses camarades témoigne qu'il est mort en priant... Et il repose quelque part dans cette terre champenoise parsemée de cimetières militaires et d'ossuaires !

DE 1915 A NOS JOURS : Jean-Pierre BORREL, "Mort pour la France", est resté bien vivant dans le coeur des siens, au sein d'une famille unie. Il aurait pu voir grandir ses 4 enfants (3 sont morts, sa fille, Madame Henriette DUPIN vit à GRADIGNAN, Gironde), ses 12 petits-enfants (5 sont morts), ses 18 arrière-petits-enfants, ses 15 arrière-arrière-petits-enfants..., sans oublier ceux qui sont entrés dans la famille par les mariages successifs. Tel est le beau "terreau humain" dans lequel son souvenir a été religieusement cultivé.



30 AVRIL 2001 : nous étions une trentaine, représentant ces quatre générations, à nous retrouver à "Maisons de Champagne", sur les lieux mêmes où Jean-Pierre BORREL est tombé, pour un "pèlerinage" souhaité par beaucoup depuis des années.

Le terrain bouleversé rappelait l'horreur des combats, mais le soleil, le chant des oiseaux, les arbres en fleurs et le bouquet déposé par des tout-petits soulignaient admirablement le grand moment de recueillement familial.

Nous pouvions alors nous rendre au Monument-Ossuaire de Navarin, où un des petits-fils de Jean-Pierre BORREL, prêtre à MONTAUBAN, célébra la Messe à son intention, à l'intention de la famille, des morts de la Guerre et pour la Paix. Une plaque au nom de Jean-Pierre BORREL, placée dans ce Monument, restera le signe de la "Mémoire" et de la reconnaissance de sa famille.

Merci au Colonel MERY, aux militaires qui nous ont accueillis dans le Camp de SUIPPES et à tous ceux qui ont permis et organisé ce "temps fort" de vie familiale à la mémoire de Jean-Pierre BORREL !

BULLETINS DISPONIBLES

Il reste quelques exemplaires des bulletins de janvier 1994 (le dernier survivant du 46ème R.I.), janvier 1995 (70ème anniversaire de la construction du Monument), juin 1997 (la ferme de Beauséjour), janvier 1998 (l'engagement des Régiments de la 93ème D.I. américaine, La Fayette, nous voici !), juin 1998 (1918 Victoire en Champagne). janvier 1999 (célébration du 80ème anniversaire), juin 1999 (l'attaque de la 28ème Brigade et le Monument du Père DONCOEUR), janvier 2000 (la 4ème Armée le 12 juin 1940).

Demandez-les au Secrétariat. Prix = 10 F, soit : 1,5 €, port compris.

MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2002.

A.S.M.A.C.

Samedi 2 mars

10h 30: conseil d'administration de la Fondation,
14h : conseil d'administration de l'ASMAC,
18h : ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe, avec les
autres associations de la Coordination du Souvenir des
Combats de Champagne (CSCC).

Samedi 23 mars

10h30 Assemblée Générale des membres de l'association, à
AUBERIVE (Mairie).

Dimanche 21 juillet

Pèlerinage annuel à Navarin.

AUTRES ASSOCIATIONS DE LA C.S.C.C.

ASCERF dimanche 19 mai, Cérémonie du Souvenir au
Cimetière russe de Saint Hilaire.

AMIS DU FORT DE LA POMPELLE : Cérémonie au Fort
de La Pompelle, le 9 juin.

VAUQUOIS : samedi 29 juin, Cérémonie du Souvenir.

COMITE DE L'ARGONNE : le 30 juin (Haute Chevauchée)

DORMANS : Cérémonie le dimanche 7 juillet

MONDEMENT : Cérémonie le dimanche 1er septembre

IN MEMORIAM

Madame Madeleine RIFFAUD de LEVALLOIS PERRET
Monsieur Marcel MANTEAU de CHALONS EN CHAMPAGNE
Monsieur René MONTANE de REVEL (Haute Garonne)
Monsieur René QUINARD de AIZE (Indre)

DISTINCTION

Monsieur Maurice SIMON, de Berry au Bac

Certificat de reconnaissance et insigne du
mérite
de l'American Battle Monuments Commission,
pour services rendus au Cimetière U.S.
Oise-Aisne

COTISATIONS

La cotisation est valable pour une année calendaire.

Pour éviter les rappels, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de **régler votre cotisation en début d'année**, quelle que soit la date à laquelle vous avez réglé celle de l'an dernier.

Cotisation 2001 : 50 adhérents n'ont pas encore payé la cotisation 2001. Nous leur faisons un dernier appel avec le présent bulletin. Les cotisations sont vitales pour l'A.S.M.A.C.. Il faut absolument maintenir, et même mieux, augmenter le nombre de nos adhérents.

Le reçu fiscal de la cotisation 2001 (pour celles excédant le montant minimum) et joint à ce bulletin.

Cotisation 2002 : l'appel est joint au présent bulletin. Nous vous demandons de bien vouloir le remplir et le retourner, dès le début de l'année, au Secrétariat de l' **A.S.M.A.C. - 4, rue des Condamines - 78000 VERSAILLES.**, accompagné de **votre chèque. Cela évitera des rappels coûteux.**

POUR ADHERER A L'ASSOCIATION

Il vous suffit d'adresser la demande, indiquant les nom et adresse, accompagnée d'un chèque d'un montant minimum de 8 Euros, à

A S M A C
4, rue des Condamines
78000 VERSAILLES

L'adhésion vous permettra de recevoir nos deux bulletins annuels. Un reçu fiscal sera adressé pour toute cotisation excédant le montant minimal. Le dernier bulletin paru vous sera adressé immédiatement.

Grâce à vous, de nouveaux adhérents nous ont rejoints en 2001. faites connaître notre association , faites adhérer vos amis(es).